

<b>Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région Lorraine</b>		
MOTION N° 2015 – 133		
<b><u>Date :</u></b> 26/06/2015	<b><u>Objet :</u></b> Courrier de M. OLRY concernant le retournement de prairies sur l'ancienne base 128	<b><u>Vote :</u></b> FAVORABLE A L'UNANIMITE

Suite à l'envoi par M. OLRY au CSRPN de la copie d'un courrier adressé à Monsieur le Préfet de Moselle concernant le retournement de prairies sur l'ancienne base 128 dans le cadre de la finale du concours national de labour prévu en septembre 2015, le CSRPN a souhaité entendre M. OLRY sur ce sujet.

L'ancienne base aérienne 128 a fait l'objet récemment d'un rachat (pour une grande partie de sa surface) par la communauté d'agglomération METZ METROPOLE. Celle-ci a l'objectif d'y développer, à plus long terme, un projet de reconversion en agro-bio-pôle.

La base dispose de prairies permanentes présentes depuis plus de 60 ans.

En septembre prochain, le syndicat des Jeunes Agriculteurs organise la finale du concours national de labour avec retournement d'environ 40 hectares de prairies permanentes.

#### **MOTION DU CSRPN:**

**Le CSRPN regrette** la destruction de prairies permanentes sans doute riches en espèces végétales et animales (entomofaune), alors que la région Lorraine subit déjà le retournement de surfaces importantes de prairies permanentes dans le cadre des changements des pratiques culturales.

**Le CSRPN demande** que METZ METROPOLE réalise des inventaires complets sur l'ensemble du site dont elle est propriétaire en vue d'adapter le projet de reconversion aux enjeux de biodiversité du site.

Le président du CSRPN



Serge MULLER